

Compte rendu de l'Assemblée Générale du Comité de l'Orne  
du 21 septembre 2018

**Personnalités invitées**

Monsieur Pavis Maire d'Argentan	Absent
Monsieur Frédéric Leveillé Conseiller Départemental	Absent
Monsieur Vannier Président du CDOS	Présent
Monsieur Patrick Joubert Chef du bureau sport et jeunesse	Excusé
Monsieur Benoit Loisel Directeur de la Ligue de Normandie	Excusé
Monsieur Philippe Briout Président de la Ligue de Normandie	Excusé
Madame Manuela Montebun Conseillère d'animation sportive à la Direction départementale de la cohésion sociale jeunesse et sport	Absente

**ORDRE DU JOUR**

- Appel des clubs
- Accueil de la Présidente,
- Rapport moral
- Présentation des nouveaux statuts et adoption de leur modification,
- Rapport sportif
- Rapport financier
- Projets et perspectives d'avenir
- Interventions des personnalités,
- Questions diverses
- Remise des Récompenses

Ouverture de l'Assemblée Générale à 19h20 dans la salle René Cassin à Argentan

**1) Appel des Clubs**

Seul le club de L'Aigle (CNPA) n'est pas représenté à cette Assemblée Générale. Quatre clubs sur cinq sont présents

## **2) Accueil de la présidente**

La présidente, Martine Pelletier, salue la présence de Monsieur Vannier, excuse les personnalités invitées et les membres du Comité absents et remercie les personnes présentes dans la salle. Elle précise qu'elle a été élue le 21 avril 2018 en même temps que les autres membres du Comité à l'issue de la tutelle du comité de l'Orne par la Ligue de Normandie.

## **3) Rapport Moral**

La présidente énonce le rôle d'un comité :

- organiser, contrôler, encadrer la pratique de la natation et du water polo. Une convention avec les Calvados a été signée pour une meilleure émulation des jeunes nageurs.
- Organiser des compétitions
- Organiser des stages
- Organiser les sessions de tests ENF
- Organiser la formation des officiels

Elle informe l'assemblée que le Club de L'Aigle est en stand by pour le moment et qu'elle participera à son Assemblée Générale le vendredi 28 septembre.

## **4) Modification des statuts**

Cette modification avait été initiée avant la mise en place de la nouvelle équipe du Comité. Un projet de nouveaux statuts avait été élaboré par Martine Pelletier et soumis à chacun des membres du comité.

La présidente précise qu'elle souhaite modifier les statuts du Comité de l'Orne pour être en conformité avec les autres comités départementaux et la fédération.

Le changement essentiel se fait au niveau de l'adresse du siège social. Il serait maintenant Rue du 104ème Régiment d'Infanterie 61200 Argentan.

Il n'y a pas d'observations particulières de la part de l'assemblée ni des présidents présents. A l'issue du vote, les nouveaux statuts sont adoptés à la majorité.

## **5) Rapport sportif**

Le rapport sportif concernant le water polo est fait par Florent Gohier, président du CNF.

Le CNF est le seul club de water polo de l'Orne. La saison dernière l'équipe était au niveau régional. Cette saison, il y aura deux équipes : - une équipe garçon au niveau national.  
- une équipe mixte au niveau régional

Il existe une école de water polo le samedi matin.

Le club participe à des regroupements régionaux, cela permet de participer à certaines compétitions nationales.

Il y aura probablement une alliance avec le club d'Hérouville pour permettre à des joueuses de Flers de jouer en niveau national.

Question dans l'assemblée : « Y aura-t-il un jour une section water polo à Argentan ? » Yves Pelletier, président de l'OA, précise qu'il y a de la demande en natation synchronisée et en water polo sur Argentan. Mais pour répondre à la demande, il faut un entraîneur spécifique. Cela reste envisageable dans l'avenir.

Le rapport sportif concernant la natation course a été préparé par Vincent Dernis et est lu par Martine Pelletier.

Après avoir énoncé le bilan et les objectifs à atteindre par catégorie (avenir, jeunes, Juniors séniors, maitres), Vincent Dernis tire la conclusion suivante :

La natation ornaise est en déclin, surtout au vue de son nombre de compétiteurs. Avec un appui du Comité Départemental, chaque club doit s'investir dans un projet amenant une nouvelle dynamique afin de voir un maximum de nageurs aux championnats de l'Orne.

L'Orne voit encore l'émergence de talents, les clubs ont donc un savoir-faire indiscutable. Le comité doit ouvrir ses compétitions à un plus grand nombre pour faire progresser sa future élite et des nageurs de catégorie maitres.

## **6) Rapport financier**

Au 31/12/2017, le comité avait un solde de 30 817,42 € sur le compte CCP et une somme de 14 651,67 € sur le livret A. Le comité de l'Orne a enregistré un excédent de 13 969 € entre les recettes et les dépenses.

Au 31/08/2018, le Comité avait un solde de 33 310,69 € sur le compte CCP et une somme de 14 761, 56 € sur le livret A. Le comité a enregistré un excédent de 2 854, 39€.

La différence d'excédent s'explique par le fait que les dépenses ont été minimisées. Les comptes se portent bien. Les frais ont été moindre puisqu'il n'y a pas eu de dépenses de stages et peu de déplacements.

## **7) Perspectives d'avenir**

Martine Pelletier souhaite que le Comité Départemental soit dynamique dans la préparation et la création de compétitions. Elle souhaite l'organisation de stage et continuer les sessions de passage de test ENF.

Elle rappelle l'existence du site internet du Comité de l'Orne.

## **8) Intervention des personnalités**

Monsieur Vannier :

« Je suis content de partager les travaux du Comité. j'ai conscience de ses préoccupations. Un comité de natation est important dans un département. Le dispositif « savoir nager » a été peu important dans le département du fait de la tutelle pendant un an.

Le CDOS contribue avec les clubs, les municipalités. Il fait remonter des avis lors des demandes de subventions.

Le CDOS travaille autour de 4 thématiques :

- sport santé
- sport éducation citoyen
- sport et professionnalisation
- sport et politique publique

Le CDOS accompagne les comités dans les demandes de subvention, a développé Basicompta, l'annuaire du sport, les trophées du bénévolat. Je remercie d'ailleurs tous les bénévoles. Le CDOS contribue également à Paris 2024, l'amélioration des la pratique féminine, la création du pass'sportif de l'Orne.

Je vous informe que nous avons de grandes préoccupations : la perte de subvention, la suppression de conseillers techniques. Une pétition peut d'ailleurs être signée à ce sujet.

Je vous rappelle que le CDOS est au coté des comités, des clubs pour apporter de l'aide. »

### **9) Remise des récompenses**

La remise des récompenses est faite par Clothilde Coupard et Marie Kervazo, membres du Comité de l'Orne. Ces récompenses sont remises suite aux résultats du Natathlon de la saison dernière.

La présidente se dit satisfaite des résultats et constate que tous les nageurs invités sont présents. Elle remercie les parents d'avoir fait le geste de les emmener à cette Assemblée.

### **10) Questions diverses**

Florent Gohier, président du CNF, remercie Martine Pelletier d'avoir accepté de reprendre la tête du Comité Départemental de Natation.

L'Assemblée Générale se termine par un pot de l'amitié à 20h30.

La secrétaire  
Delphine PELLUET